

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01108

Numéro SIREN : 810 733 824

Nom ou dénomination : FINOVAM GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2021 sous le numéro de dépôt 20816

202.15020816FD

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

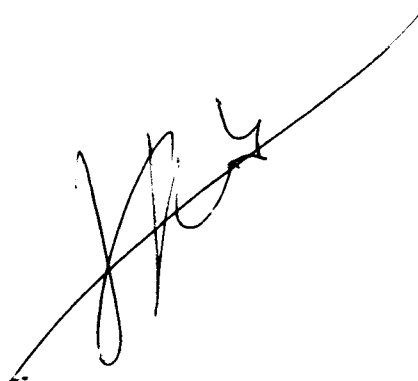
810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2020

* *

François René LETOURNEUR
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FRANCOIS RENE LETOURNEUR', written over a diagonal line.

BILAN

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net. 31/12/2020	Net. 31/12/2019	Passif	Net. 31/12/2020	Net. 31/12/2019
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
Immobilisations incorporelles	25 673	24 331	1 342	5 918	Réserve légale	31 100	27 200
Immobilisations corporelles	15 265	8 988	6 277	9 027	Report à nouveau	590 204	516 575
Immobilisations financières					Résultat de l'exercice	-85 248	77 530
Participations			0	0	TOTAL I	886 056	971 304
Autres Immo. Financières	3 454		3 454	3 454	PROVISIONS		
TOTAL I	44 392	33 319	11 073	18 399	Provisions pour risques & charges		
ACTIF CIRCULANT					TOTAL II		
Clients	61 454	0	61 454	99 960	DETTES		
Autres créances	30 806	0	30 806	0	Emprunts et dettes financières divers	16 121	
Produit à recevoir	0		0	0	Dettes fournisseurs & cptes rattachés	78 295	132 655
Total créances	92 260	0	92 260	99 960	Dettes fiscales et sociales	132 635	190 088
Disponibilités	1 003 738		1 003 738	1 168 294	Autres dettes		
Comptes de régularisation					Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance	6 036		6 036	7 395	TOTAL III	227 051	322 743
TOTAL II	1 102 034	0	1 102 034	1 275 649	TOTAL GENERAL	1 113 107	1 294 048
TOTAL GENERAL	1 146 426	33 319	1 113 107	1 294 048			

FINOVAM GESTION SAS

COMPTE DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services	1 124 663	1 451 934
Chiffre d'affaires net	1 124 663	1 451 934
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	113	47
Total pdts d'expl. (2) (I)	1 124 777	1 451 982
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes	351 154	479 808
Impôts,taxes & versements assimilés	88 857	82 311
Salaires et traitements	524 104	511 478
Charges sociales	269 194	259 738
Dotations aux amortis. & provisions	8 849	11 679
Immos : Dot. aux dépréciations		
Actif circ. : Dot. provisions		
Risques : Dot. provisions		
Autres charges	76	55
Total charges d'expl. (II)	1 242 235	1 345 070
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 117 458	106 912
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autre intérêts & produits ass	454	1 905
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)	454	1 905
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)	-	
RESULTAT FINANCIER	454	1 905
RES. COURANT AVANT IMPOT	- 117 004	108 817
Produits except.: ope. gestion		1 250
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)		1 250
Charges exopt. ope gestion		-
Charges except.: ope. Capital	781	
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)		-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 781	1 250
Participation des salaries (IX)		
Impôts sur les bénéfices	- 32 537	32 537
BENEFICE OU PERTE	- 85 248	77 530

ANNEXE 2020

Les parties **I** à **III** ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

ANNEXE 2020**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	
	11	Effectif au 31 décembre	9
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

L'année 2020 marque la fin de la période d'investissement du FIRA Nord et la fin des nouveaux investissements de Finovam SAS.

1.2 Evénements post-clôture

Néant.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2020 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33,33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS

AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AUTRES INFORMATIONS

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/20
Frais d'établissement	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673		-	25 673
Aménagements agencements	618			618
Matériel transport et équipement	-			-
Matériel de bureau	6 928			6 928
Matériel informatique	10 455	2 304	- 5 040	7 718
Mobilier de bureau	-			-
Immobilisations corpor. en cours	-			-
Total Immob. Corporelles	18 01	2 304	- 5 040	15 264

Totaux	43 674	2 304	- 5 040	40 937
--------	--------	-------	---------	--------

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/20
Immobilisations incorporelles	15 353	1 704		17 057
Autres immobilisation incorp.	4 402	2 872		7 274
Total Immob. Incorporelles	19 755	4 576	-	24 331
Aménagements agencements	275	206		481
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau	3 624	1 528		5 152
Matériel informatique	5 076	2 539	4 259	3 355
Mobilier de bureau				
Total Immob. corporelles	8 974	4 273	4 259	8 974
Totaux	28 729	8 849	4 259	33 319

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/20
Cautions et dépôts versés	3 454			3 454
Actions propres	-	-		-
	3 454	-		3 454

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	3 454		3 454
ACTIF CIRCULANT			
Clients	61 454	61 454	
Autres Créances	30 806	30 806	
Produits à recevoir	0	0	
Charges constatées d'avance	6 036	6 036	
Total général	101 750	98 296	3 454

Les créances clients concernent des facturations aux fonds/SCR gérées titre du mandat de gestion ou des refacturations de charges liées.

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Comptes Courants	16 121	16 121	
Dettes fournisseurs & rattachés	78 295	78 295	0
Dettes fiscales et sociales	132 635	132 635	0
Créditeurs divers	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	227 051	227 051	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2020	70 486
Fournisseurs factures non parvenues	7 809
Total fournisseurs	78 295

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	62 471
Etat. Sécurité sociale et org sociaux	70 163
Total des dettes fiscales et sociales	132 635

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2020	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 17 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à – 85.248,11 € de la manière suivante :

- Au compte « Report à nouveau » – 85 248,11 €
qui s'élevait à 590.204,43 €
et qui s'élèvera à 504.956,32 €

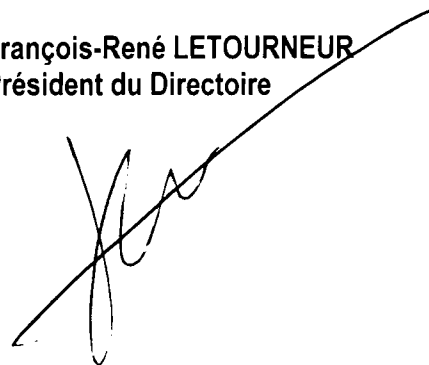
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 JUIN 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

François-René LETOURNEUR
Président du Directoire



FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2021 – 17H30

**

Mesdames, Messieurs, Chers Associés,

Conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020, l'activité de la Société correspond au sixième exercice d'activité.

- Evénements importants de l'exercice

La Société, créée en avril 2015 et agréée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'AMF en juin 2015, a consacré l'essentiel de l'exercice à développer son activité :



FINOVAM a arrêté ses investissements dans de nouvelles participations sur 2020.

Au 31/12/2020, FINOVAM GESTION a pris connaissance pour FINOVAM de 6 projets. FINOVAM a effectué 4 réinvestissements pour un total de 172 KE.

Concernant le FIRA, 4 nouveaux investissements et 6 réinvestissements ont été réalisés pour un total de 2.929 K€. Le portefeuille était composé au 31 Décembre 2020 de 28 participations dont 22 ayant leur siège ou activité en Région Hauts de France et 6 en Région Grand Est.

Les fonds sous gestion sont de 48,55 M€ en Décembre 2020.

Notre effectif en fin d'exercice était de 6 personnes.

A la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'établit à 1.124.663 €.

- **Pandémie de la COVID-19**

L'avènement, puis le développement, de la crise sanitaire du COVID 19 va causer de lourdes difficultés économiques et financières dont l'étendue et la profondeur ne sont toujours complètement appréhendables à ce jour ; Les collaborateurs de FINOVAM GESTION demeurent mobilisés pour assurer leur meilleur soutien aux entreprises en lesquelles les fonds gérés ont des participations.

Les événements ainsi intervenus relatifs à la pandémie liée au COVID 19 n'ont pas eu d'impact sur les comptes sociaux 2020 présentés ; Il est difficile à ce stade d'en chiffrer l'impact effectif au titre de nos activités et résultats à long terme en dépit des plans de soutiens mis en place par le gouvernement.

- **Mandats des Membres du Conseil de Surveillance, des Membres du Directoire et du Président**

Nous vous rappelons qu'aux termes de délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 11 Juin 2020, la collectivité des Associés de FINOVAM GESTION a décidé de renouveler chacun des mandats des membres du Conseil de Surveillance pour une durée de CINQ années expirant à l'issue de la Décision Collective des Associés de la Société statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance en sa réunion à l'issue de ladite Assemblée Annuelle a décidé de renouveler chacun des mandats des membres du Directoire, ainsi que de confirmer Monsieur François-René LETOURNEUR en son mandat de Président et Madame Hélène CANNARD en ses fonctions de second dirigeant au sens de la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers.

- **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 31 décembre 2020, aucun événement important n'est intervenu.



- Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Levée en cours des futurs fonds FINOVAM II et FIRA Nord-Est II.

II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations

La société ne détient aucune filiale ou participation au 31 décembre 2020.

- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation ou prise de contrôle et n'a procédé à aucune cession.

III. RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

A la clôture de cet exercice au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élève à 1.113.107 € net contre 1.294.048 € net à la clôture de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1.124 663 € contre 1.451.934 € en 2019.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 113 € contre 47 € en 2019.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 351.154 € contre 479.808 € en 2019.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 88.857 € contre 82.311 € en 2019.

L'effectif moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 6 personnes (contre 5 en 2019).



Le montant des traitements et salaires s'élève à 524.104 € contre 511.478 € en 2019. Le montant des charges sociales s'élève à 269.194 € contre 259.738 € en 2019.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 8.849 € contre 11.679 € en 2019.

Des autres charges pour 76€ (contre 55 € en 2019).

Les charges d'exploitation se sont ainsi élevées à 1.242.235 € contre 1.345.070 € en 2019.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi pour l'exercice déficitaire à hauteur de 117.458 € contre un résultat bénéficiaire de 106.912 € en 2019.

Compte tenu d'un résultat financier positif à hauteur de 454 € (contre + 1.905 € en 2019), le résultat courant avant impôt ressort pour l'exercice déficitaire à hauteur de 117.004 € contre un résultat bénéficiaire de 108.817 € en 2019.

A raison de charges exceptionnelles à hauteur de 781 € (contre néant en 2019) et en l'absence de produits exceptionnels (contre 1.250 € en 2019), le résultat exceptionnel ressort pour l'exercice déficitaire à hauteur de 781 € contre un résultat bénéficiaire de 1.250 € en 2019.

Compte tenu d'un impôt sur les sociétés de 32.537 € (contre 32.537 € en 2019), le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 se traduit par une perte nette comptable de 85.248,11 € contre un bénéfice net comptable de 77.529,74 € au 31 Décembre 2019.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte nette comptable de 85.248,11 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de cette perte nette comptable de l'exercice de la manière suivante :

- au compte « Report à nouveau » - 85.248,11 €
 - qui s'élevait à + 590.204,43 €
 - et qui s'élèverait à + 504.956,32 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 886.056 €.



VII. TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Nature des opérations	2016	2017	2018	2019	2020
I. Capital en fin d'année					
Capital social	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nature d'actions ordinaires existantes	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
Nombre d'obligations convertibles en actions					
II. Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 421 970	1 374 397	1 397 462	1 451 934	1 124 663
Résultat avant impôts, amortissements, provisions et participations des salariés	358 789	239 669	166 274	121 746	-108 936
Impôts sur les bénéfices	119 620	79 169	45 617	32 537	-32 537
Résultat après impôts, amortissements, provisions et participations des salariés	236 587	154 186	109 969	77 530	-85 248
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Montant des bénéfices distribués					
III Résultat par action					
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	1,03	0,68	0,48	0,35	0,31
Résultats après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0,68	0,44	0,31	0,22	0,24
Dividende distribués à chaque action					
IV. Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre	4	5	6	5	6
Montant de la masse salariale	632021	671545	744817	771216	793298
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

VIII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 227-10 du Code de commerce et 19 des statuts, et en l'absence de conclusion de nouvelle convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.



IX. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous informons qu'aucun mandat de Membre du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration à l'issue de la présente consultation.

- Mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de la société KPMG S.A. représentée par Monsieur Xavier DE CONNINCK et Monsieur Arnaud DELPIERRE, Commissaire aux comptes titulaire, et de la société KPMG AUDIT FS I, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 à tenir en 2027.

Fait à VILLENEUVE D'ASCQ,
Le 9 Mars 2021

Le Directoire

François René LETOURNEUR

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.000,00 €

Siège Social : Parc Scientifique de la Haute Borne

Park Plaza II

11 avenue de l'Harmonie

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

* *

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 17 JUIN 2021

* *

Chers Associés,

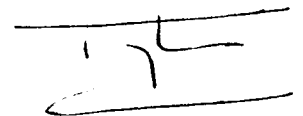
Le Directoire de notre Société vous a convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte notamment de la situation et de l'activité de notre Société durant son exercice clos le 31 décembre 2020, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Vous venez d'entendre la lecture des rapports du Directoire et du Commissaire aux Comptes.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil de Surveillance






KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Finovam Gestion S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



François René Létourneur
Président

Exercice clos le 31 décembre 2020

Finovam Gestion S.A.S.

Parc Scientifique de la Haute Borne - Park Plaza II - 11, avenue de l'Harmonie -
59650 Villeneuve d'Ascq

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(* private company limited by guarantee *)

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Finovam Gestion S.A.S.

Siège social : Parc Scientifique de la Haute Borne - Park Plaza II - 11, avenue de l'Harmonie -
59650 Villeneuve d'Ascq
Capital social : € 350 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Finovam Gestion S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Finovam Gestion S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Marcq en Baroeul, le 2 juin 2021

KPMG S.A

Xavier de Coninck
Associé

Arnaud Delpierre
Associé

BILAN

Actif	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019	Passif	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Actionnaires capital souscrit non appelé					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorp et Corp.					Capital souscrit appelé versé	350 000	350 000
Immobilisations incorporelles	25 673	24 331	1 342	5 918			
Immobilisations corporelles	15 265	8 988	6 277	9 027	Réserve légale	31 100	27 200
Immobilisations financières							
Participations	3 454	0	3 454	3 454	Report à nouveau	590 204	516 575
Autres Immo.Financières					Résultat de l'exercice	-85 248	77 530
TOTAL I	44 392	33 319	11 073	18 399	TOTAL I	886 056	971 304
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Clients	61 454	0	61 454	99 960	Provisions pour risques & charges		
Autres créances	30 806	0	30 806	0	TOTAL II		
Produit à recevoir	0	0	0	0	DETTES		
Total créances	92 260	0	92 260	99 960	Emprunts et dettes financières divers	16 121	
Disponibilités	1 003 738		1 003 738	1 168 294	Dettes fourmiss. & cptes rattachés	78 295	132 655
Comptes de régularisation					Dettes fiscales et sociales	132 635	190 088
Charges constatées d'avance	6 036		6 036	7 395	Autres dettes		
					Produits constatés d'avance		
TOTAL II	1 102 034	0	1 102 034	1 275 649	TOTAL III	227 051	322 743
TOTAL GENERAL	1 146 426	33 319	1 113 107	1 294 048	TOTAL GENERAL	1 113 107	1 294 048

FINOVAM GESTION SAS

COMPTE DE RESULTAT, Présentation Liasse Fiscale

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises		
Production vendue, biens		
Production services	1 124 663	1 451 934
Chiffre d'affaires net	1 124 663	1 451 934
Production stockee		
Production immobilisee		
Subvention d'exploitation		
Reprises amortiss. + provisions		
Autres produits	113	47
Total ppts d'expl. (2) (I)	1 124 777	1 451 982
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Achats de matieres premieres		
Variation de stock mat. prem.		
Autres achats, charges externes	351 154	479 808
Impôts,taxes & versements assimilés	88 857	82 311
Salaires et traitements	524 104	511 478
Charges sociales	269 194	259 738
Dotations aux amortiss. & provisions	8 849	11 679
Immos : Dot. aux dépréciations		
Actif circ. : Dot. provisions		
Risques : Dot. provisions		
Autres charges	76	55
Total charges d'expl. (II)	1 242 235	1 345 070
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 117 458	106 912
Benef attr. ou perte tr. (III)		
Perte supp. ou benef tr. (IV)		
Produits financiers de part.		
Prod. autres valeurs mobil.		
Autre intérêts & produits ass	454	1 905
Reprises et transferts de charges		
Differences pos. de change		
Produits nets / cessions v.m.p.		
Total Produits fin. (V)	454	1 905
Dotations financieres		
Interets & charges assimiles		
Difference negative de change		
Charges nettes / cessions v.m.p.		
Total Charges fin. (VI)	-	
RESULTAT FINANCIER	454	1 905
RES. COURANT AVANT IMPOT	- 117 004	108 817
Produits except.: ope. gestion		1 250
Produits except.: ope. Capital		
Reprises sur provisions et dépréciations		
Total produits except. (VII)		1 250
Charges exopt. ope gestion		-
Charges except.: ope. Capital	781	
Dotations exceptionnelles		
Total charges except. (VIII)		-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 781	1 250
Participation des salaries (IX)		
Impôts sur les bénéfices	- 32 537	32 537
BENEFICE OU PERTE	- 85 248	77 530

ANNEXE 2020

Les parties **I** à **III** ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

ANNEXE 2020**SOMMAIRE**

Partie	Note	Objet	Page
I		Faits marquants	3
II		Règles et méthodes comptables	4
III		Compléments d'informations au bilan et compte de résultat	5
	1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
	2	Immobilisations financières	7
	3	Dépréciations sur immobilisations financières	
	4	Etat des échéances des créances	
	5	Provisions pour risques	
	6	Etat des échéances des dettes	8
	7	Dettes fournisseurs	
	8	Dettes fiscales et sociales	
	9	Autres dettes	
	10	Composition du capital social	
	11	Effectif au 31 décembre	9
	12	Montant des engagements hors bilan	
	13	Entreprises liées	

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Faits marquants

L'année 2020 marque la fin de la période d'investissement du FIRA Nord et la fin des nouveaux investissements de Finovam SAS.

1.2 Evénements post-clôture

Néant.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2020 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

Présentation des postes du bilan

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont pratiqués suivant le mode linéaire basé sur la durée de vie normale des immobilisations, conformément aux règles applicables au 1^{er} janvier 2005. Les durées de vie étant proches des durées d'usage, les amortissements sont calculés d'après les taux indiqués ci-dessous. Lorsqu'une valeur résiduelle peut être déterminée, elle est déduite du coût d'acquisition afin d'obtenir la base amortissable.

Immobilisations incorporelles	5 ans	20 %
Sauf logiciels	12 mois	100 %
Matériel et outillage	5 ans	20 %
Agencements – Aménagements	10 ans	10 %
Matériel de transport	3 ans	33.33 %
Matériel de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Mobilier de bureau	10 ans	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans.

Présentation du compte de résultat

Toutes les valeurs sont exprimées en coût historique. Les produits comme les charges correspondent, prorata temporis, à la période couvrant l'exercice et sont enregistrés dès leur engagement.

III

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS

AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

AUTRES INFORMATIONS

A - Postes du bilan**Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles.****a) Valeurs brutes**

En €	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur 31/12/20
Frais d'établissement	17 057			17 057
Autres immobilisation incorp.	8 616			8 616
Total Immob. Incorporelles	25 673		-	25 673
Aménagements agencements	618			618
Matériel transport et équipement	-			-
Matériel de bureau	6 928			6 928
Matériel informatique	10 455	2 304	- 5 040	7 718
Mobilier de bureau	-			-
Immobilisations corpor. en cours	-			-
Total Immob. Corporelles	18 01	2 304	- 5 040	15 264
Totaux	43 674	2 304	- 5 040	40 937

b) Amortissements

En €	Ouverture	Dotations	Reprises	Valeur 31/12/20
Immobilisations incorporelles	15 353	1 704		17 057
Autres immobilisation incorp.	4 402	2 872		7 274
Total Immob. Incorporelles	19 755	4 576	-	24 331
Aménagements agencements	275	206		481
Matériel transport et équipement				
Matériel de bureau	3 624	1 528		5 152
Matériel informatique	5 076	2 539	4 259	3 355
Mobilier de bureau				
Total Immob. corporelles	8 974	4 273	4 259	8 974
Totaux	28 729	8 849	4 259	33 319

Note 2 : Immobilisations financières

En €	Solde initial	Augmentations	Diminutions	Valeurs 31/12/20
Cautions et dépôts versés	3 454			3 454
Actions propres	-	-		-
	3 454	-		3 454

Note 3 : Dépréciations sur immobilisations financières.

Néant

Note 4 : Etat des échéances des créances.

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Cautions et dépôts versés	3 454		3 454
ACTIF CIRCULANT			
Clients	61 454	61 454	
Autres Créances	30 806	30 806	
Produits à recevoir	0	0	
Charges constatées d'avance	6 036	6 036	
Total général	101 750	98 296	3 454

Les créances clients concernent des facturations aux fonds/SCR gérées titre du mandat de gestion ou des refacturations de charges liées.

Note 5 : Provisions pour risques.

Néant.

Note 6 : Etat des échéances des dettes

Rubrique	Montant brut	Degré de liquidité	
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
DETTES			
Comptes Courants	16 121	16 121	
Dettes fournisseurs & rattachés	78 295	78 295	0
Dettes fiscales et sociales	132 635	132 635	0
Créditeurs divers	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0
Total général	227 051	227 051	0

Note 7 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés.

Solde fournisseurs au 31/12/2020	70 486
Fournisseurs factures non parvenues	7 809
Total fournisseurs	78 295

Note 8 : Dettes fiscales et sociales.

Personnel	62 471
Etat, Sécurité sociale et org sociaux	70 163
Total des dettes fiscales et sociales	132 635

B - Postes du compte de résultat**Note 10 : Produits et charges exceptionnelles.**

Poste non significatif.

C – Autres informations**Note 11 : Composition du capital social.**

	Nombre	Montant
Actions composant le capital au 31/12/2020	350 000	350 000

La valeur nominale des parts est de 1,00 € (un)

